Mémorial ACTe

CENTRE CARIBEEN D'EXPRESSIONS ET DE MEMOIRE DE LA TRAITE ET DE L'ESCLAVAGE

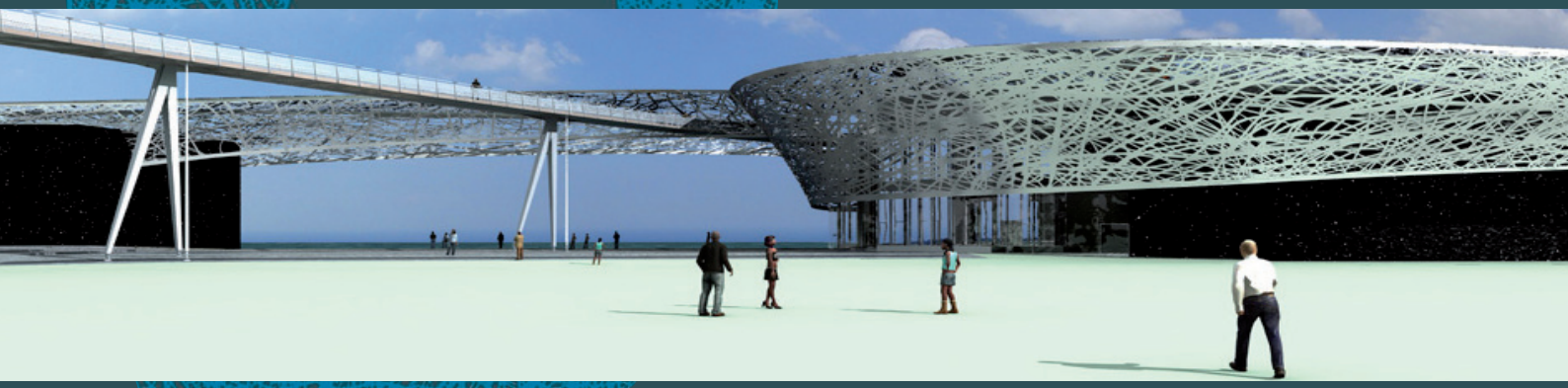

Mémorial ACTe
CENTRE CARIBEEN D'EXPRESSIONS ET DE MEMOIRE DE LA TRAITE ET DE L'ESCLAVAGE

REGION GUADELOUPE

Terre d'histoire, terre de cultures

L'esprit

La Région Guadeloupe avec la population guadeloupéenne s'engage dans un projet ambitieux et international sur la mémoire de l'esclavage et de la traite.

Il s'affirme comme « Acte » susceptible de fécondation et de production d'une nouvelle culture.

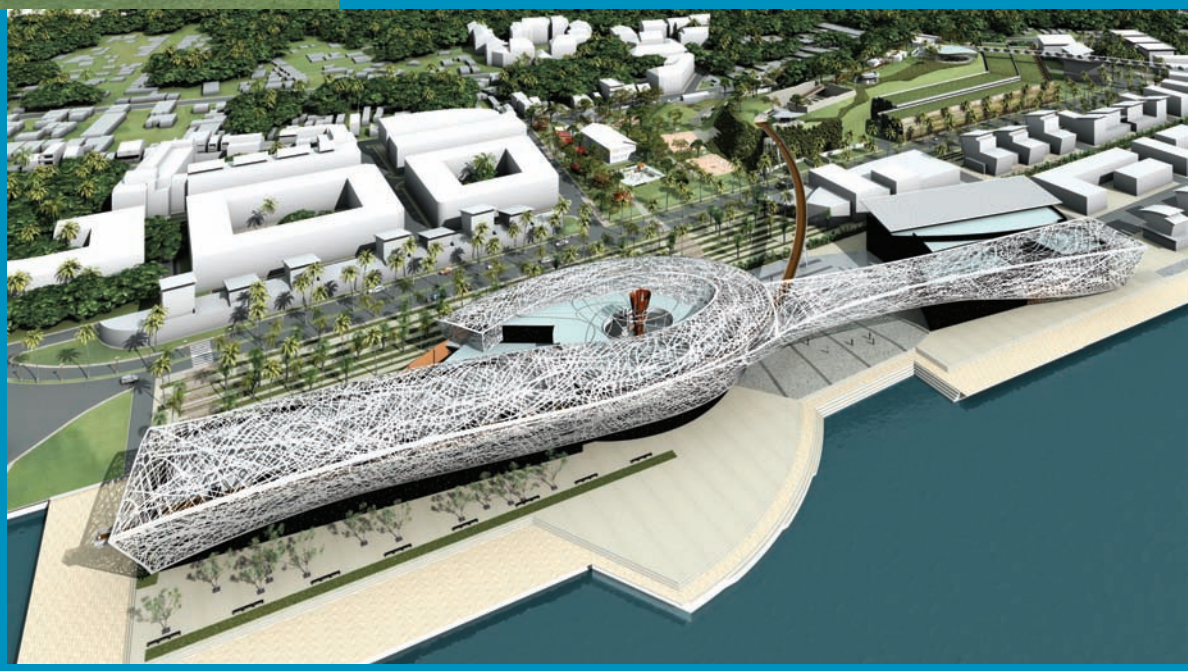

du projet

Un enjeu régional pour la mémoire

L'enjeu majeur du mémorial de la traite négrière et de l'esclavage est de donner naissance à un espace régional dédié à la mémoire, l'information, la connaissance et à la recherche historique, à destination de la population, des touristes, des étudiants et des chercheurs.

Le **Mémorial ACTe** sera **un lieu symbolique fort, en écho avec son temps et projectif sur les expressions contemporaines**. A la fois informatif, éducatif, voire « attractif » sous certains aspects, le **Mémorial ACTe** sera un lieu pour apprendre, se recueillir, (re)chercher une histoire désormais commune à l'humanité.

Le **Mémorial ACTe** sera un lieu, central, au cœur de Pointe-à-Pitre sur le site de Darboussier, face à la mer. **Affirmé par un marquage architectural et urbain**, il invite à la découverte du territoire guadeloupéen.

Si la thématique de la traite négrière et de l'esclavage est centrée sur la région et les Antilles, elle présente aussi les Caraïbes et le contexte mondial.

Un projet tourné vers le futur

Le projet se veut ancré sur la mémoire de la traite et de l'esclavage et tourné sur les expressions qui en sont nées et qui en naissent aujourd'hui. C'est avant tout un lieu de promotion d'un nouvel humanisme et d'entente entre les peuples, les nations, les cultures.

Un message sur la différence

L'approche intellectuelle ne se veut pas un discours mais une approche par touches de différentes natures tant intellectuelles, disciplinaires que formelles. Il ne s'agit pas de prédéfinir « une morale » étroite mais une ouverture qui réaffirme que l' « autre » n'est jamais tout à fait un « Autre », même si les différences entre les individus comme les cultures et les sociétés doivent être affirmées, reconnues, valorisées.

Un outil de réflexion sur le contemporain

Une suite de questionnements sur le monde d'aujourd'hui, l'héritage et les réminiscences de l'esclavage dans nos sociétés (formes contemporaines d'asservissement, formes contemporaines de résistance), en débordant sur des réflexions d'ordre philosophique que les expressions artistiques contemporaines peuvent traduire pour partie : qu'est ce que l'asservissement, la résistance, le crime contre l'humanité, les droits de l'homme, l'universalisme, le silence, l'oubli, la mémoire, la souffrance, l'identité, le racisme,... ?

Un enjeu international de réseau

Le **Mémorial ACTe** associe des partenaires régionaux mais aussi internationaux : c'est un projet qui s'inscrit dans un réseau international de mémoire et de défense des droits de l'Homme.

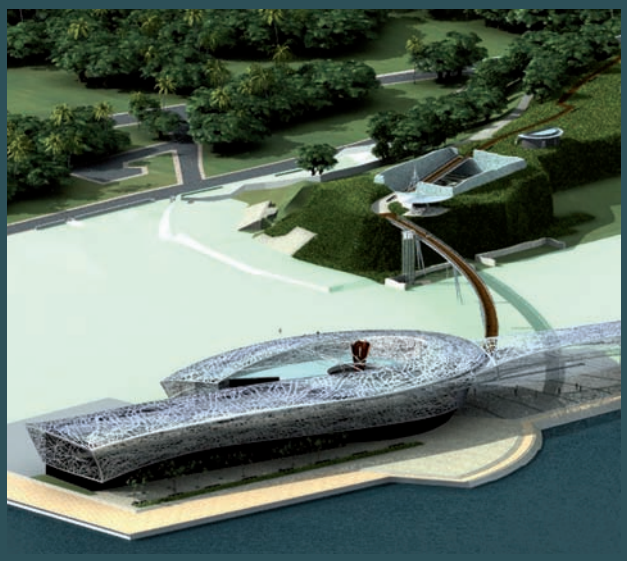

Les composantes du programme

Mémorial ACTe (bâti)

4 350 m² bâtis sur une emprise totale d'environ 1,2 ha au nord-ouest du site ;

extension possible de 2 000 m² d'expositions (parking provisoire) ;

adjonction possible de 2 300 m² / conventions et arts vivants (parking provisoire) ;

3 300 m² de parvis et espace de commémoration.

Morne Mémoire (jardin)

Le « Morne Mémoire » : jardin-panorama du Mémorial sur 2,2 ha au sud-est du site.

Les liens (passerelles)

La « traversée » au nord et la passerelle sud
Le chemin de Darboussier en front de mer

L'équipe et le projet lauréat

Atelier d'architecture BMC – Architectes, mandataire
Atelier Dore Marton – Architectes

Atelier Colorado – Architecte HQE
BETCI – Groupe Encelade – BET structure

FI ingénierie – BET fluide et réseaux divers
CONFINO – Muséographe scénographe

Agence TER – Paysagiste
2AF Acoustique – BET acoustique

Le concours international de maîtrise d'œuvre

Sur la base des études de conception-programmation, à savoir « Faisabilité et Programmation générale » en janvier 2007, puis « Développement scientifique et culturel » et « Programmation détaillée » en mai 2007, réalisées par BICFL Ingénierie et CED Guadeloupe, le concours international de maîtrise d'œuvre sur esquisse pour la construction du **Mémorial ACTe** est lancé en juin 2007 avec un appel à candidatures de maîtrise d'œuvre.

En août 2007, le jury sélectionne trois candidats (le premier emmené par un cabinet parisien, le deuxième par un antillais et le troisième par un allemand) sur 27 candidatures internationales. Parallèlement, le site de Darboussier est validé entre la ville de Pointe-à-Pitre et la Région.

Début octobre 2007, le dossier complet de programmation est transmis aux 3 équipes de conception admises à concourir et fin décembre 2007 le jury désigne le lauréat du concours.

Le **Mémorial ACTe** est composé de plusieurs éléments. Spectaculaire et signifiant, **il déploiera ses racines d'argent sur une boîte noire** :

- un bâtiment abrite une salle d'exposition permanente et une salle d'exposition temporaire y compris les services connexes. Organisé autour d'un patio central, hall d'accueil solennel qui invite aux recherches généalogiques, le bâtiment propose ainsi près de **2500 m² d'espaces d'expositions**, mais aussi des services tels qu'une cafétéria, une boutique, un espace de recherche, puis l'administration et les espaces techniques ;
- un deuxième bâtiment, lié au premier par une arche métallique qui marque la place de la commémoration, abrite une salle polyvalente et un restaurant-bistrot de bord de mer. Cet **espace congrès et arts vivants**, sous la gestion du **Mémorial ACTe**, offre une **fonction polyvalente « congrès » de 400 places** ;
- une passerelle relie les bâtiments au Morne Mémoire de Darboussier devenu jardin-panorama-orientation.

L'ensemble bâti en regard sur la ville, sera le symbole urbain du front de mer de Pointe-à-Pitre et de la Guadeloupe. Son architecture jouera un rôle symbolique et déterminantet sur la communication du projet.

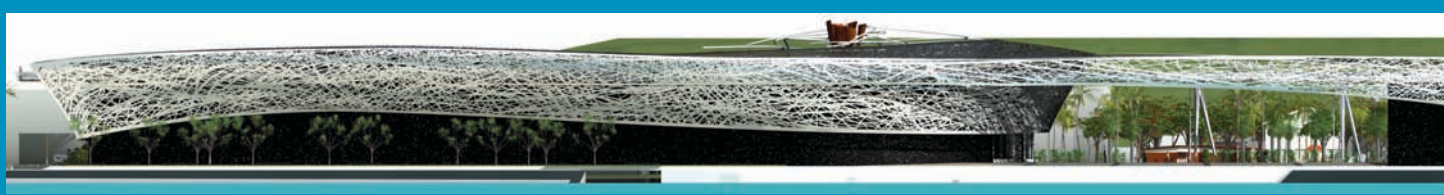

Le site -

Le site de Darboussier, au cœur de Pointe-à-Pitre

Le site de Darboussier, friche d'une ancienne usine sucrière sur une dizaine d'hectares, est le terrain retenu pour implanter le **Mémorial ACTe**. Situé **en bord de mer**, il constitue un lieu stratégique au sein de la ville de Pointe à Pitre.

Ce secteur de développement urbain est appelé à devenir un des lieux majeurs de loisirs de la Guadeloupe. Il est composé d'un front de mer, dont le **Mémorial ACTe** occupera une partie sur environ 1,2 ha, et d'un morne entièrement végétalisé. Ce morne lié à la thématique du **Mémorial ACTe**, est d'ores et déjà baptisé « le Morne Mémoire ». Il sera converti en jardin public et s'étalera sur environ 2,2 ha.

Les deux lieux - jardin et bâtiment - ainsi que les liens entre eux - sont confiés à la même équipe de conception qui a été retenue à l'issue du concours organisé par la Région Guadeloupe.

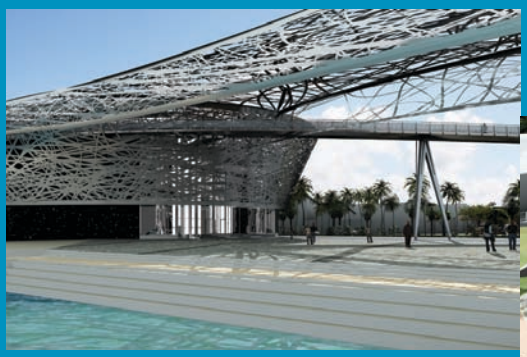

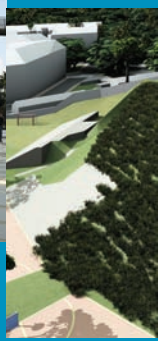

le morne - le bâtiment

Le Mémorial ACTe invente le quartier du futur de Pointe-à-Pitre

La friche de Darboussier pour le **Mémorial ACTe** est un site de grande qualité et permet d'**ancrer le projet dans la « capitale culturelle »** de la Guadeloupe afin de participer à sa politique de renouveau. Ce **projet de ville** permettra, à terme, la revitalisation des anciens quartiers y compris en soirée. Il prolonge la ville ancienne par un acte de modernité affirmé et transforme le « projet en soi » (introverti) du **Mémorial ACTe** en un véritable **projet urbain** (extraverti), intégré à un projet plus large de création d'un quartier de loisirs modernes, le tout relié par une promenade de front de mer.

De vastes surfaces autour du **Mémorial ACTe** permettent de multiples affectations commerciales et de loisirs, multiplex, galeries marchandes, bars et restaurants. Le lien du **Mémorial ACTe** avec la ville sera d'autant plus important qu'il sera visible depuis les quais actuels du centre. La culture devient ici un outil structurant du développement de la ville au même titre qu'un opéra ou un musée le serait pour un quartier.

Le **Mémorial ACTe valorise une mixité sociale** désirée que permet la proximité des quartiers populaires de Pointe à Pitre, tout en offrant une place affirmée à toute la population guadeloupéenne.

Le Mémorial ACTe irrigue le front de mer urbain de loisirs avec un jardin public qui le surplombe : le Morne Mémoire.

Le **jardin-panorama du Mémorial ACTe** se situe sur le site du morne pour en faire un véritable jardin/parc public de 9000 m^2 aménagés. Il sera dédié au thème de l'esclavage et s'impose comme un espace de réflexion à la façon des jardins philosophiques.

Le **« Morne Mémoire »** jouera le rôle de belvédère-panorama-orientation et drainera un public nombreux, de riverains pointois, de citadins et de touristes. Il comportera un bistrot et un restaurant panoramique.

Un **espace résidentiel hôtellerie/apparthôtel/appartements**, au sud du Morne Mémoire, pourrait être à la fois indépendant avec un accès spécifique et intégré à l'ensemble du quartier, dans la quiétude de sa dimension piétonnière, largement ouvert vers la mer.

Le projet

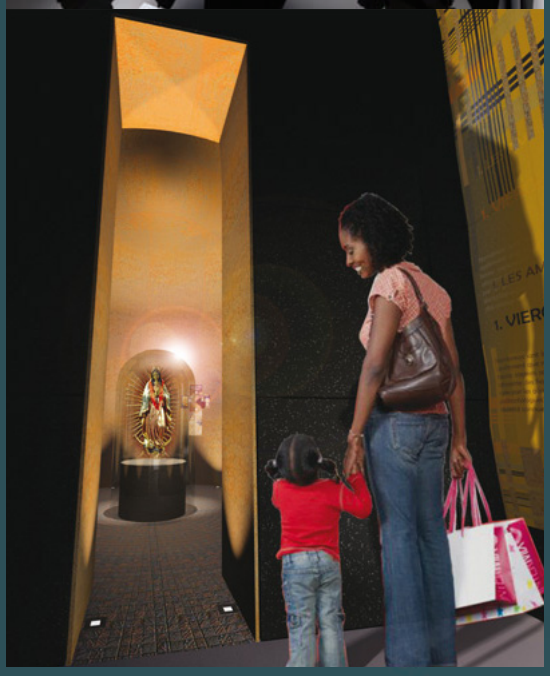

Comité scientifique et culturel, présidé par le professeur Jacques Adelaïde-Merlande

Conception programmatique : BICFL - Jean Loup Pivin, Bruno Airaud, Thierry L'Etang

Maîtrise d'œuvre : François Confino intégré à l'équipe de maîtrise d'œuvre bâtiment

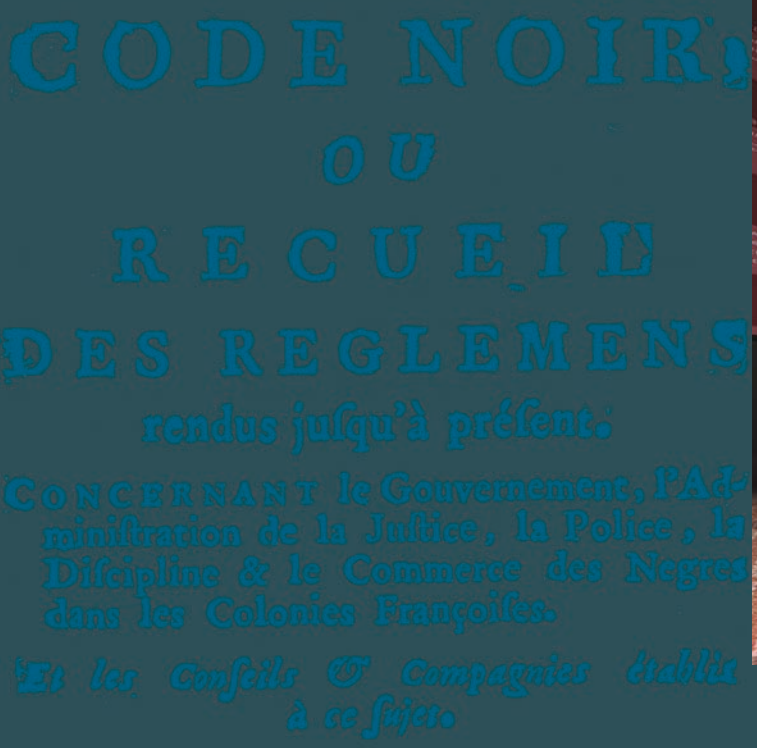

scéno-muséographique

Esprit du projet scénographique

La volonté « politique » est de créer un contenu fort sur la mémoire qui ne se satisfasse pas d'une vision tournée sur le passé. Le passé informe le présent, le nourrit pour construire un futur nouveau et riche.

Le secteur exposition du **Mémorial ACTe** se décompose en deux grands espaces : un espace d'exposition permanente de 1700 m^2 et une salle d'exposition temporaire de 700 m^2.

L'exposition permanente est une conception ouverte aux contenus multimédias accessibles à tous les publics : publics cultivés, publics analphabètes, population guadeloupéenne, touristes caribéens, touristes européens, touristes américains. Pour cela 4 langues seront mises en œuvre : français, créole, espagnol, anglais.

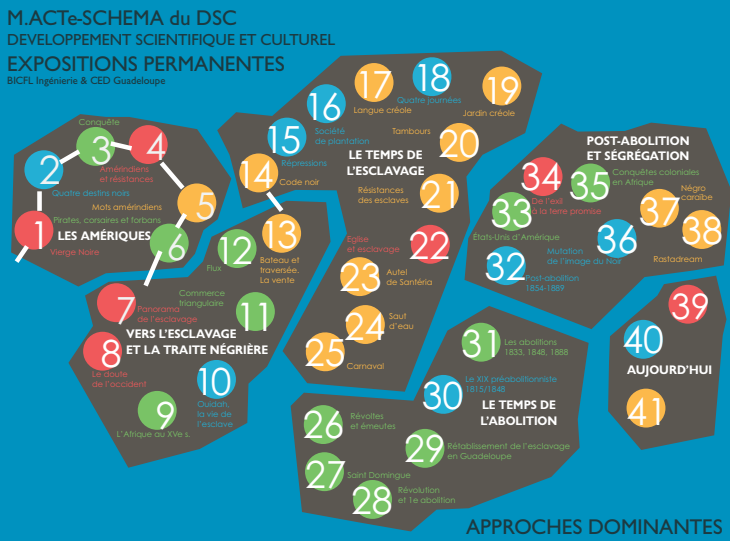

La conception programmatique du projet scénographique croise les approches historiques, socio-politiques, philosophiques, anthropologiques et artistiques sur l'esclavage et la traite négrière. C'est ainsi que sont développés une quarantaine de thèmes – appelés « îles », regroupées en 6 périodes historiques – appelées « archipels » : (1) les Amériques, (2) Vers l'esclavage et la traite négrière, (3) Le temps de l'esclavage, (4) Le temps de l'abolition, (5) Post-abolition et ségrégation, (6) Aujourd'hui. L'approche plurielle et multi-sensorielle se retrouve dans les variétés de supports et médias tous différents – le film, l'installation d'artistes, la mise en scène spectaculaire, sons, maquettes, la muséographie avec des objets authentiques.

Cette conception programmatique a été réalisée sur la base des travaux du Comité Scientifique, par le bureau d'études d'ingénierie culturelle BICFL Jean Loup Pivin, Bruno Airaud, avec Thierry L'Etang comme conseiller scientifique.

C'est dans ce cadre que le scéno-muséographe François Confino, connu pour ses expositions innovantes et à grand spectacle, membre de l'équipe lauréate architecturale, a conçu son projet (au stade d'APS en mars 2010). Le choix des artistes contemporains et des pièces patrimoniales s'effectue selon deux process de sélection ; par des commissaires internationalement et régionalement reconnus pour les artistes contemporains et par un comité d'acquisition pour les pièces patrimoniales. Celles-ci resteront la propriété de la Région sous la responsabilité scientifique du Conservateur du Patrimoine de la Région Guadeloupe et mises en dépôt au Mémorial ACTe. Centre caribéen qui n'est pas un musée et dont le statut est en cours de définition, il est cependant structuré pour recevoir des œuvres ou pièces de collections dans des conditions de conservation et de sécurité internationalement reconnues.

La gestion et l'exploitation

Les modalités de gestion et d'exploitation du **Mémorial ACTe** sont en cours d'élaboration. Plusieurs hypothèses sont ouvertes et devront être précisées par une aide à la décision, à travers des études juridiques et fiscales sur les alternatives entre tout public et tout privé.

50 000 visiteurs sont attendus par an, hors fréquentation quotidienne du site pour les loisirs et la promenade (150 000 visites).

En termes d'emplois, 35 emplois seront créés directement par la structure, chiffre auquel il faut ajouter 20 emplois pour les espaces de restauration (cafétéria, restaurants, glacier) et des emplois à temps partiel équivalents à 10 emplois temps plein pour l'animation et le programme de la salle polyvalente. Les emplois indirects sont estimés à la moitié de ces emplois directs.

Le budget d'exploitation est de l'ordre d'1,5 millions d'euros, avec une part de recettes propres de 40%.
La provenance des recettes propres est répartie entre les billets d'entrée, les espaces de restauration et la boutique, la location de l'espace congrès ainsi que de l'espace pour réceptions de prestige.

Selon le développement du front de mer en véritable « waterfront », les activités économiques annexes des cafés, glacier, restaurant du **Mémorial ACTe** peuvent devenir bien plus profitables. Mais la précaution est ici de mise.

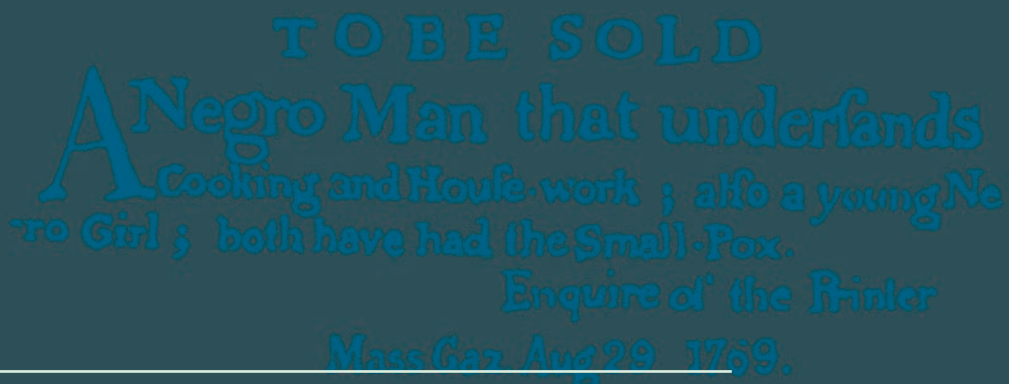

Le planning

Au stade actuel des études, le planning de l'opération **Mémorial ACTe** est le suivant :

- Premiers éléments de programmation issus du comité scientifique et culturel : ..... juillet 2006
- Désignation du lauréat du concours international d'architecture : ..... décembre 2007
-Approbation de l'avant-projet sommaire du projet : ..... août 2009
- Approbation de l'avant-projet détaillé du projet : ..... juin 2010
- Acquisitions patrimoniales et scénographiques : ..... août 2010 à juillet 2011
- Acquisition d'œuvre d'art contemporain : ..... novembre 2010 à juillet 2011
- Conception du projet détaillé scénographique : ..... juillet 2011 à mars 2013

- Morne Mémoire	Démarrage des travaux :	mai 2011
	Réception – mise en service :	mai 2012
- Bâtiment principal	Démarrage des travaux :	mai 2011
	Réception – mise en service :	avril 2013

- Inauguration : 27 mai 2013

Le budget

Au stade actuel des études, le budget de l'opération **Mémorial ACTe** s'élève à 50 millions d'euros, se décomposant en (montants TTC) :

- Construction du bâtiment principal, aménagement du morne et passerelle Stade APD – valeur juillet 2009 ..... :	37,5 M€
- Equipement et aménagement scéno-muséographique Stade APS – valeur mars 2009 ..... :	4,2 M€
- Acquisition de pièces de collection et d'œuvres contemporaines Estimation sommaire – valeur mars 2010 ..... :	2,1 M€
- Construction et aménagement des quais Estimation sommaire – valeur mars 2010 ..... :	3,0 M€
- Divers et aléas Estimation sommaire – valeur mars 2010 ..... :	3,2 M€

Terre d'histoire, terre de cultures